



Nouvelles d'Espagne

Economie et finances

N° ECOFIN-9 – du 24 mai au 8 juin 2018

- *Le socialiste Pedro Sánchez devient le nouveau Premier ministre espagnol et nomme un gouvernement au profil technique et pro-européen.*
- *Pablo Hernández de Cos remplacera Luis María Linde à la tête de la Banque d'Espagne à compter du 11 juin 2018.*
- *Le nouveau gouvernement souhaite maintenir le projet de loi de finances pour 2018 du précédent gouvernement, tel qu'approuvé au Congrès des Députés.*
- *Le taux de créances douteuses des banques espagnoles s'élève à 6,8 % en mars 2018, contre 8,8 % l'année précédente à la même période.*

Indicateurs macro			Marchés financiers		
Croissance PIB (t/t)	+0,7 %	T1 2018		Cette semaine	Numéro précédent
Croissance PIB (g.a)	+3,0 %		IBEX 35	9 898,3	10 138,8
Indice de Production Industrielle (g.a)	+1,9 %	04/18	Rendement bon à 10 ans (%)	1,48	1,44
Dette (% du PIB)	98,3 %	T4 2017	Prime de risque (pp)	1,02	0,93
Déficit public (% du PIB)	-3,1 %	T4 2017	Emploi		
Exportations (g.a)	+1,8 %	03/18	Taux de chômage (données cvs)	16,3 %	T1 2018
Importations (g.a)	+1,3 %	03/18	Création d'emplois trimestrielle (données cvs)	+87 800	T1 2018
Inflation sous-jacente (g.a)	+0,8 %	04/18			

Actualité Economique

MACROECONOMIE

Le socialiste Pedro Sánchez devient le nouveau Premier ministre espagnol et nomme un gouvernement au profil technique et pro-européen. A la suite de l'adoption de la motion de censure contre Mariano Rajoy, le secrétaire général du PSOE Pedro Sánchez a été investi chef du gouvernement. La nouvelle équipe dirigeante, majoritairement féminine, se compose de onze femmes et six hommes, dont Nadia Calviño, jusqu'alors directrice général du budget à la Commission européenne, qui prend la tête du ministère de l'économie et des entreprises et sera également chargée de la coordination de la politique économique du gouvernement en tant que présidente de la commission des affaires économiques (autorité sur les ministères de l'économie, des finances, de l'industrie, de l'emploi, de la transition énergétique, de l'agriculture et des infrastructures). María Jesús Montero est nommée au budget et Reyes Maroto à l'industrie et au commerce.

Pablo Hernández de Cos remplace Luis María Linde à la tête de la Banque d'Espagne à compter du 11 juin 2018. Le ministère de l'économie a souligné « la grande capacité technique, l'indépendance, l'expérience et le prestige » du candidat nommé par le gouvernement Rajoy. Ce fonctionnaire de la Banque d'Espagne a siégé dans plusieurs instances monétaires espagnoles et européennes et a également été conseiller à la BCE.

La Commission européenne s'est prononcée sur le programme national de réformes et le programme de stabilité remis par le gouvernement Rajoy. Concernant le programme national de réformes, trois recommandations spécifiques ont été proposées par la Commission, relatives à : (i) la consolidation des finances publiques ; (ii) l'amélioration du fonctionnement des services publics d'emploi, des mécanismes de garantie de revenus et du système éducatif obligatoire ; et (iii) l'amélioration du financement et de la gouvernance de la R&D. Concernant le programme de stabilité, la Commission souligne que l'objectif de moyen terme (retour à l'équilibre structurel en 2020) ne serait pas tenu. Elle recommande un ajustement structurel de 0,65 % du PIB en 2019.



L'OCDE relève ses prévisions de croissance pour 2018 (+2,8 %, +0,5 p.p.) et 2019 (+2,4 %, +0,3 p.p.). D'après le dernier *OECD Economic Outlook*, la croissance serait principalement tirée par la consommation privée, qui cependant se modérerait progressivement sur la période, en ligne avec un ralentissement des créations d'emplois. Notons que la contribution du secteur extérieur à la croissance resterait positive sur l'horizon de prévision. L'OCDE recommande la poursuite des réformes pour stimuler la soutenabilité de la croissance. Elle recommande notamment d'améliorer l'efficacité des politiques actives pour l'emploi et de diminuer les barrières dans le secteur des services afin de favoriser les gains de productivité.

Dans son rapport annuel 2017, la Banque d'Espagne revient sur les vulnérabilités de l'économie espagnole : endettement et chômage encore élevés, vieillissement de la population et faible productivité. Ces facteurs pèsent sur la croissance potentielle de l'économie espagnole et la Banque d'Espagne encourage la poursuite de réformes ambitieuses concernant le marché du travail, le système éducatif et les finances publiques. La Banque plaide également pour la poursuite des réformes de l'union monétaire en créant un système de garantie de dépôts européen ainsi qu'un filet de sécurité pour le Fonds unique de résolution. Elle souhaite par ailleurs que l'UEM se dote de mécanismes qui assurent la provision de liquidité aux banques en résolution et impulse l'union des marchés de capitaux.

L'INE confirme le taux trimestriel de croissance avancé pour le T1 (+0,7 %). En glissement annuel, le taux de croissance est revu à la hausse (+3,0 %, +0,1 p.p. par rapport aux données avancées en avril). La contribution du secteur extérieur à la croissance redevient positive (+0,2 p.p., après -0,1 p.p. au T4 2017). **L'inflation est orientée à la hausse en mai pour s'établir à 2,0 % (g.a.).** D'après les données avancées de l'INE, l'IPC aurait progressé de 0,9 p.p. par rapport au mois d'avril (1,1 %), tiré par les prix du carburant et, dans une moindre mesure, de l'électricité.

MARCHE DU TRAVAIL

L'Espagne est le pays de l'UE avec le taux d'emplois temporaires le plus élevé. En 2017, 26,8 % des salariés Espagnols avaient un contrat de travail temporaire, contre 14,3 % pour la moyenne des pays de l'UE-28, selon les dernières données d'Eurostat. Un taux en augmentation par rapport à 2016 (+0,7 p.p.) et qui place désormais l'Espagne en tête, devant la Pologne, dans le classement européen des pays où la temporalité de l'emploi sévit le plus. À noter qu'en ce qui concerne les moins de 25 ans, le pourcentage espagnol atteint 73,3 %, très loin devant la moyenne européenne (43,9 %).

Moins de 2 % des citoyens de l'Espagne en âge de travailler vivent dans un autre État membre. Selon les chiffres d'Eurostat, alors que 3,8 % des citoyens de l'UE en âge de travailler (20-64 ans) résidaient dans un autre État membre que celui dont ils avaient la citoyenneté en 2017, cette part atteignait 1,6 % en Espagne, contre 0,9 % en 2007. La situation varie considérablement selon les États membres : la proportion s'échelonne entre 1,0 % des citoyens en âge de travailler dans le cas de l'Allemagne et 19,7 % dans celui de la Roumanie.

L'écart salarial entre les hommes et les femmes a baissé pour s'établir à 22,3 % en 2016 en Espagne. L'écart de salaire entre les hommes et les femmes s'est situé à 22,3 % en 2016, alors qu'il s'élevait à 22,9 % l'année antérieure, selon l'Enquête annuelle sur la structure salariale de l'INE. Le salaire moyen annuel brut des femmes en Espagne atteignait 20 131 € en 2016, une somme représentant 78 % du salaire perçu par les hommes (25 924 €) selon l'enquête, en sachant que la différence est plus faible si l'on prend en compte des postes de travail similaires (métier, types de contrat ou de journée de travail). Au total, le salaire moyen annuel brut par travailleur en 2016 a augmenté pour atteindre 23 156 € (+0,2 %).

FINANCES PUBLIQUES

Le nouveau gouvernement souhaite maintenir le projet de loi de finances pour 2018 du précédent gouvernement, tel qu'approuvé au Congrès des Députés. Le budget doit maintenant être approuvé par le Sénat. Si des amendements étaient introduits, il devra être de nouveau discuté au Congrès, où l'issue est incertaine car le nouveau gouvernement ne possède pas la majorité.

L'AIReF considère « improbable » à l'horizon de la prévision la trajectoire de finances publiques présentée dans le programme de stabilité (2018-2021) remis à Bruxelles. L'autorité de contrôle budgétaire considère que la probabilité de respecter les objectifs de déficit se réduit à mesure que l'on approche de 2021. L'AIReF a endossé les prévisions macroéconomiques et considère que les prévisions de recettes seraient réalisables, mais que le respect de la trajectoire de dépenses non financières à l'horizon de la prévision serait très improbable.



Actualité Financière

SECTEUR BANCAIRE

Le taux de créances douteuses des banques espagnoles s'élève à 6,8 % en mars 2018¹, contre 8,8 % l'année précédente à la même période. Cette chute serait principalement due à l'importante réduction de crédits impayés qui représentent 83,3 Md € en mars 2018, contre 111,8 Md € par rapport à la même période l'année précédente. Même s'il reste élevé, le taux de créances douteuses du secteur espagnol s'améliore progressivement en raison du désendettement des ménages et des entreprises et de la reprise économique.

Le retour de la rentabilité des banques espagnoles reste un défi majeur selon le rapport annuel de la Banque d'Espagne. Les pertes dues à la détérioration des actifs et autres résultats extraordinaires continuent de consommer une part élevée des revenus des banques comparée à la période de pré-crise. L'ajustement des frais d'exploitation n'a pas permis de compenser totalement la chute des revenus. Parmi les autres défis du secteur bancaire espagnol, on trouve : la réduction des créances douteuses, l'adaptation au nouveau cadre réglementaire et la confrontation au nouveau cadre compétitif lié au développement des nouvelles technologies et à la désintermédiation bancaire.

Bankia et Crédit Agricole s'allient sur le marché du crédit à la consommation en Espagne. Bankia et l'entité française, à travers sa filiale Crédit Agricole Consumer Finance, ont clôturé un accord pour la création d'une *joint venture*. Crédit Agricole détiendra 51 % du capital, contre 49 % pour Bankia. Les deux banques travailleront conjointement pour parvenir à des accords de distribution avec des commerces, en présentiel et en ligne. Les produits de crédits seront commercialisés uniquement sur le territoire espagnol et à travers des canaux non bancaires.

SECTEUR IMMOBILIER

Les prix du logement ont augmenté de 6,2 % en glissement annuel au premier trimestre 2018. D'après l'INE, le taux de variation annuelle de l'indice des prix du logement perd un point pour se situer à 6,2 % au cours du T1 2018. Les prix des logements neufs augmentent de 5,7 % g.a. et de 6,3 % g.a. pour les logements d'occasion.

Responsable de la publication : Hervé Le Roy

Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Enseñada, 10
28004 Madrid

Rédigé par : Tiphane Aymard, Miguel García, Pierre Pérard

Abonnement : pierre.perard@dgtrésor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica 



Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

¹ Il s'agit du taux de créances douteuses domestiques des « *deposit-taking institutions* ». Depuis la dernière publication, il y a eu un reclassement entre « *deposit-taking institutions* » et « *specialised credit institutions* ». À méthodologie constante, on serait à 7,8%, soit seulement -1 p.p.